

27/10/2013 - Copie DJ (M)

→ CCH



A13-039750 24/10/13  
DIR\_CAB

Le Président

ACTION TERRITORIALE/AMENAGEMENT  
P784/CC/FG/amegt13/lienavis  
Dossier suivi par : C. Cornée  
☎ : 04 99 51 54 40/41  
✉ courriel : f.gutknecht@montpellier.cci.fr

Monsieur André VEZINHET  
Président du Conseil Général  
de l'Hérault  
Hôtel du Département  
1000 rue d'Alco  
34087 MONTPELLIER CEDEX 4

Vos ref : AV/PDA/Département des Routes - D13-007040

Objet : dossier de concertation du LIEN

Montpellier, le 18 OCT. 2013

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir transmis pour avis le dossier de concertation du LIEN. C'est avec un intérêt certain que mes services l'ont examiné.

Comme nous l'avions souligné dans le dossier initial, nous vous confirmons notre adhésion à cette infrastructure dont la finalité est bien de dynamiser ce territoire, en le rendant plus accessible et attractif.

Nous avons bien conscience des difficultés pour faire avancer ce dossier ainsi que des enjeux qu'il recouvre.

Nous regrettons l'annulation de la DUP qui prolonge de façon conséquente et pénalisante pour notre économie cette infrastructure dont la réalisation est plus que jamais urgente.

Une relance des études est sans doute nécessaire mais va allonger encore les délais et les échéances, ce qui est préoccupant.

S'agissant des variantes de tracé, nous avons bien noté qu'une variante vient s'ajouter aux trois autres initialement arrêtées.

Sauf à considérer les impacts de l'une ou l'autre de ces variantes, notamment sur l'environnement et l'urbanisation existante, nous n'avons pas de préférence particulière en matière de tracé.

Cependant, l'option MURLES nous semble particulièrement impactante sur le milieu, avec un coût élevé de ce fait.



Nous avons bien noté également que sont programmés l'élargissement et l'amélioration de la RD 986, quelle que soit l'option retenue, ce qui est en effet indispensable pour la réussite de l'opération et l'amélioration générale de la circulation sur l'ensemble du secteur.

Comme vous le savez, notre Chambre de Commerce et d'Industrie conduit une étude sur la circulation dans l'aire urbaine de Montpellier. Cette étude souligne, entre autres, l'urgence et l'importance du LIEN. La question des infrastructures en lien avec le développement économique sera l'un des sujets majeurs que nous aborderons lors de la soirée du « GRAND DEFI » le 5 novembre prochain.

Nous restons attentifs à ce dossier et ouverts à toute contribution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Henri Dubois*

*André Deljarry*

André DELJARRY

REÇU LE :
29.11.75
CONSEIL GÉNÉRAL.